

PROTOCOLE 2022

## LA NUISANCE TECHNOCRATIQUE

Le SNIPAT a adressé un courrier au ministre de l'Intérieur pour lui faire part de

ses inquiétudes concernant la réussite des ambitions du protocole 2022.

Il semble que, sur plusieurs sujets, notre administration rechigne à travailler sur la modification des textes pour valoriser nos filières au sein de la police nationale comme de la gendarmerie nationale.

Une inertie perçue comme une façon de contourner la volonté politique et de mettre en péril les engagements pour l'institution.

Nous ressentons clairement un frein à cette concrétisation de la gouvernance et avons l'impression de faire les frais d'une concurrence de pouvoir entre entités.

LES INTÉRÊTS ET POUVOIRS INDIVIDUELS NE DOIVENT PAS L'EMPORTER SUR LE COLLECTIF!

> Un bras de fer que nous ne lâcherons pas !